

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche  
Service Environnement et Aménagement du Territoire  
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN / MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la chasse et de la pêche -  
1ère répartition 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Pour cette première répartition des crédits de subvention 2020, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 80 680 € selon le détail suivant :

- 67 000 € en fonctionnement pour 14 demandes de subvention déposées par 12 associations,
- 13 680 € en investissement pour 3 demandes de subvention déposées par 1 association.

La répartition proposée pour chacune de ces demandes est annexée au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL